



Pour tout savoir sur vos droits et vos démarches



Fiabilité

justice.fr vous garantit une information officielle et entièrement gratuite

Proximité

justice.fr vous accompagne et vous guide dans vos démarches avec la justice

Simplicité

justice.fr vous permet d'engager plus rapidement une procédure en étant mieux informé









LE SERVICE D'ACCUEIL UNIQUE DU JUSTICIABLE (SAUJ)

GUICHET NUMÉRIQUE JUSTICE.FR





Un accueil renforcé pour faciliter les démarches des usagers dans toutes les juridictions

Définition du SAUJ

Le SAUJ est un service d'accueil centralisé qui permet à chaque justiciable :

- d'être accueilli dans la juridiction proche de son domicile ou de son lieu de travail,
- d'obtenir des renseignements sur toutes les procédures en général, quelle que soit la juridiction (tribunal de grande instance, tribunal d'instance et conseil de prud'hommes d'un même arrondissement judiciaire),
- d'obtenir des renseignements sur son affaire.

Le SAUJ de Pontoise

Le SAUJ de la cité judiciaire de Pontoise :

- **Où** ? 3, rue Victor Hugo, 95300 Pontoise
- Quand ? Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
- **Comment** ? Un accueil physique ou une adresse électronique : accueil-pontoise@justice.fr

Un environnement à votre service

Le SAUJ de Pontoise est en synergie avec tous les partenaires associatifs et institutionnels

- le relais d'accès au droit et à l'aide juridictionnelle, ouvert tous les jours de 9h à 14h. Une juriste vous offre une information juridique, un accompagnement dans le remplissage des dossiers d'aide juridictionnelle. Les avocats y tiennent une permanence de consultation juridique gratuite le mercredi après-midi de 14h à 16h.
- Les **sept maisons de justice et du droit** du département reçoivent les usagers :

Pour découvrir les permanences qui y sont tenues : www.ca-versailles.justice.fr

Rubrique : L'accès au droit dans le Val d'Oise - Sousrubrique : Espaces d'information pour l'accès au droit

• Le **bureau d'aide aux victimes (**BAV), adossé au point d'accès au droit, accueille également les victimes dans la prise en charge de leurs affaires. Le BAV est ouvert tous les jours de 9h à 18h.

♦

Production
LE SERVICE D'ACCUEIL UNIQUE DU JUSTICIABLE
(SAUJ) - Cité judiciaire de Pontoise

Janvier 2017